

# réunissons Meylan avec JOËLLE HOURS

Été 2025  
Bulletin  
d'information  
N°8



## Joëlle Hours, tête de liste « Réunissons Meylan »

Chères meylanaises, chers meylanais,

Depuis 2020, je suis à vos côtés comme élue d'opposition au conseil municipal et à la métropole. En 2021, vous avez été 54 % à me faire confiance pour être votre conseillère départementale et défendre les intérêts de Meylan. Vos attentes sont fortes pour préserver notre sécurité et notre modèle de ville nature.

Grâce à mon action au Département, nous avons soutenu de nombreux projets : rénovations de la crèche d'Inovallée, du collège des Buclos, du toit de l'école du Haut-Meylan, de l'école Mi-Plaine, ou encore du Centre d'Initiation à la Nature (CINE). Les parents apprécient particulièrement la cantine à 2 €. La végétalisation du collège Lionel-Terray est prévue pour 2026.

Comme vous le savez, je conduirai la liste « Réunissons Meylan » pour être votre maire en mars 2026. Je serai une maire proche, à l'écoute et engagée. C'est mon ADN, celles et ceux qui me connaissent le savent.

Vous êtes nombreux à m'avoir confié votre inquiétude après l'arrivée soudaine d'une autre candidate d'opposition. Une fois de plus, c'est la division qui menace, face à un maire qui a soutenu aux législatives, le candidat de la France Insoumise, Hugo Prévost. J'ai proposé un rassemblement dès janvier, en vain. Mais notre démarche reste ouverte.

**Meylan mérite un nouveau souffle, un cap clair et ambitieux. Ensemble, écrivons une nouvelle page.**

Ensemble, écrivons une nouvelle page.

*Joëlle Hours*

## Plantons des arbres, pas des tours !

Les canicules vont s'accroître. Nos arbres sont nos meilleurs alliés contre le réchauffement climatique.

**Pour Meylan, nous voulons lancer un grand plan « arbres ». Meylan compte environ 35 m<sup>2</sup> d'espaces verts par habitant, à moins de 300 m de chaque logement. Vous êtes attachés à ces îlots de fraîcheur, notre bien commun, qu'il faut préserver et renforcer.**

Nos parcs – le Bachet, le Bruchet, le Clos des Capucins... – sont notre respiration. Face à la sécheresse, il faut planter massivement des essences adaptées. Un arbre abattu, c'est 30 ans de perdu. Si nous n'agissons pas, nos parcs dépériront en une génération.

Nos 3 axes prioritaires :

- **Protégeons nos arbres** en les classant en Espaces Boisés Classés
- **Plantons massivement** sur nos places, nos rues, avenue de Verdun, boulevard des Alpes
- **Redessinons nos espaces** verts avec une végétation adaptée.

**Pendant ce temps, le maire sacrifie notre cadre de vie.** Il a validé un Plan Local de l'Habitat imposant 128 logements/an jusqu'en 2030. Ce choix bétonne la ville, supprime des arbres et aggrave les îlots de chaleur.

Encore récemment, seuls des habitants et une union de quartier ont tenté de sauver des arbres menacés par des travaux.

Il est temps de changer de cap ! Préserver, reverdir, respirer : voilà l'avenir que nous voulons pour Meylan.



## La SERVE : Il faut qu'elle serve... aux Meylanais !

Sur près de **42 000 m<sup>2</sup>**, l'ancien site de la fac de pharmacie – aujourd'hui rasé – est l'un des plus grands espaces publics disponibles à Meylan. C'est **une chance historique** pour penser un quartier où il fait bon vivre, au service des habitants.

Les enquêtes menées par la mairie et l'Union de quartier Buclos Grand-Pré sont claires :

- ⊖ NON à une nouvelle concentration de logements, comme celle permise par le PLUi voté par le Maire, Philippe Cardin.
- ⊖ NON à la perte de notre identité « ville-parc » ;
- ⊖ NON aux îlots de chaleur et à la minéralisation ;
- ✓ OUI à un parc central, vivant et accessible à tous ;
- ✓ OUI à des espaces partagés : guinguette, événements, jardins familiaux ;
- ✓ OUI à une résidence seniors, des logements étudiants et une crèche, dans un esprit intergénérationnel ;
- ✓ OUI à des bâtiments sobres, bien espacés, au cœur d'une **végétation abondante**.

**Nous regrettons** une communication du maire pour le moins approximative qui laisse des doutes.

### Propos du maire

L'ancienne fac de pharmacie, c'est 45 000m<sup>2</sup> de surface habitable

Source : Réunion publique du 18/02/2025

Il faut construire au moins 15 000 m<sup>2</sup> de surface habitable, sinon la commune doit payer des pénalités

Source : Réunion publique du 18/02/2025

Si la commune rachète le terrain :  
Coût : 11 000 000€

Source : Réunion publique du 18/02/2025

### La réalité

L'ancienne fac de pharmacie, c'est 4 500 m<sup>2</sup> de surface habitable

Source : Convention signée par le Maire, l'EPFL et la Métropole) le 5/05/2021

Zéro obligation de construire

Source : Convention signée par le Maire, l'EPFL et la Métropole) le 5/05/2021

Si la commune rachète le terrain :  
Coût : 5 998 950 €

Source : Convention signée par le Maire, l'EPFL et la Métropole) le 5/05/2021

Nous voulons un projet **cohérent et respectueux de l'âme de Meylan**. Le prochain mandat devra être celui d'un urbanisme apaisé, au service du cadre de vie.

**La Serve peut devenir un joyau communal, ou une erreur de plus.**

**À nous d'agir. Vous pouvez compter sur nous !**



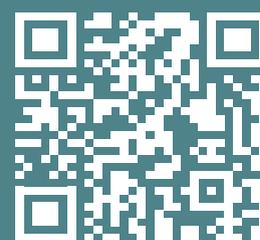
Acheté par le bailleur social ACTIS en 2019 pour 1 700 000€.

Acheté par L'EPFL\* en 2019 pour 4 640 000 €.

\*L'établissement public foncier local (EPFL) est un organisme public créé par des collectivités territoriales pour faciliter les opérations foncières, notamment l'acquisition et la gestion de terrains

Ancienne Faculté de Pharmacie, 4500 mètres carrés habitables.

**La campagne pour les élections municipales démarre en septembre prochain.**



Rejoignez-nous et faites profiter Meylan de vos idées, votre dynamisme et votre envie de changement

**Vous avez envie d'une ville vivante et verte ?**

[www.reunissonsmeylan.fr](http://www.reunissonsmeylan.fr) - [contact@reunissonsmeylan.fr](mailto:contact@reunissonsmeylan.fr) - 06 31 44 68 75